

DÉPARTEMENT  
DE LA SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement  
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune  
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Azélie Chenu - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain -

Excusés : Marie Martinod (pouvoir à Anthony Destaing) - Rose Paviet (pouvoir à Sabine Sellini) - Laétitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Pascal Valentin (pouvoir à Anne Le Mouëllic) - Amélie Viallet (pouvoir à Sylviane Duchosal).

Absents : Murielle Chenal - Marie Latapie

Monsieur Anthony Destaing a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

Date de convocation : 18 novembre 2022

Date publication : 1<sup>er</sup> décembre 2022

#### N°18 - DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FDEC

Madame le Maire indique au Conseil municipal que certains projets sont éligibles au titre du Fonds départemental d'Équipement des Communes (FDEC) :

1. Travaux sur les voiries communales : travaux estimés à 108 944.83 € HT ;
2. Requalification avenue de Tarentaise partie EST : travaux estimés à 282 200 € HT ;
3. Travaux d'amélioration thermique de la gendarmerie et réfection de la toiture : travaux estimés à 540 514 € HT ;

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve les projets présentés ;

- Autorise Madame le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil départemental de Savoie pour les trois projets présentés ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter une autorisation de commencer les chantiers avant l'attribution des subventions ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune ;
- Autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER

Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING

